

Les conflits en Libye puis au Mali ont attiré l'attention sur les Touaregs. P. Gourdin propose ici une mise en perspective. Maîtres du Sahara central et bien intégrés dans les courants commerciaux intra- et transsahariens précoloniaux, les Touaregs virent leur pouvoir détruit, leur système économique ruiné et leur société disloquée par la colonisation, lors de la première phase de la mondialisation, puis par l'indépendance du Mali. Depuis, ils tentent de survivre et aujourd'hui ils s'adaptent plus ou moins bien à la seconde phase de la mondialisation.

Cet article reprend et développe la conférence prononcée le 5 avril 2013 à Grenoble, dans le cadre du 5e "Festival de Géopolitique et de Géoéconomie" organisé par Grenoble École de Management sur le thème : "Mondialisation : Abus-Menaces-Perspectives".

AVEC les Grandes Découvertes de la fin du XVe siècle et la naissance du capitalisme marchand, apparut le processus historique de mondialisation. Celui-ci prit une forme industrielle et financière au XIXe siècle et connut un premier apogée avant la Grande Guerre. Les deux conflits mondiaux, la crise des années 1930 et la Guerre froide rétractèrent et/ou figèrent le processus. La fin du communisme le relança dans les années 1990 et, depuis, il se trouve en phase d'accélération et d'amplification.

La mondialisation engendre une dynamique qui, tout à la fois, intègre et fragmente ou marginalise, car elle produit de l'inégalité. Ainsi s'opposent un "centre" polycéphale - du monde et des "périphéries". Cette hiérarchisation, très marquée par rapport aux multiples flux qui parcourent la planète, résulte de l'articulation plus ou moins possible et/ou réussie de chaque territoire avec les réseaux qu'empruntent ces flux, ainsi que de son aptitude plus ou moins grande à accumuler de la richesse.

De l'Antiquité à nos jours, la région Sahara-Sahel comprit de multiples espaces échappant à l'exercice d'une réelle autorité politique. Ils bénéficièrent de leur situation à la charnière de chacune des constructions politiques stables et sédentarisées qui se succédèrent. Il s'agit donc souvent d'un espace périphérique. Aujourd'hui, elle fait partie des "zones grises" de la mondialisation, ces territoires marqués par l'absence de la loi et de l'ordre que chaque État, de par son devoir de sécurité, est sensé faire régner. La zone Sahara-Sahel sert de base à des rébellions et offre un espace d'impunité relative à des activités mafieuses, ainsi qu'un sanctuaire à des organisations terroristes salafistes.

Cela fait par conséquent planer une lourde menace sur la sécurité des États de la région, sur [l'Union européenne](#) et sur [les États-Unis](#). Cela motiva la décision d'intervention militaire prise par le Président de la République française le 11 janvier 2013. [Il répondait à l'appel des autorités de transition du Mali](#) et des voisins de celui-ci, dans le cadre des résolutions (2056 du 5 juillet 2012, 2071 du 12 octobre 2012 et 2085 du 20 décembre 2012) adoptées par l'ONU. Démarche qui lui valut l'approbation unanime du Conseil de sécurité, le 14 janvier 2013, et des États membres de l'Union européenne, le 17 janvier 2013. La même cohésion ne se retrouve guère dans le soutien actif à l'intervention française. Outre les restrictions budgétaires qui touchent tous les acteurs, cela tient à l'indifférence de la plupart des États européens à l'égard du Sahel, ainsi qu'à la crainte (feinte ou sincère) d'œuvrer au seul bénéfice de la politique africaine de la France. Formulé ainsi, cela ne serait guère diplomatique, aussi est mise en avant la volonté de privilégier l'indispensable dimension politique de la solution à la crise malienne. Or, cela dépend en partie de la résolution de la difficile question touarègue.

Celle-ci résulte d'un processus assez classique : maîtres du Sahara central et bien intégrés dans les courants commerciaux intra- et transsahariens précoloniaux, les Touaregs virent leur pouvoir détruit, leur système économique ruiné et leur société disloquée par la colonisation, lors de la

première phase de la mondialisation, puis par l'indépendance du Mali. Depuis, ils tentent de survivre et aujourd'hui ils s'adaptent plus ou moins bien à la seconde phase de la mondialisation.

I. LES MAÎTRES DÉCHUS DU SAHARA CENTRAL

Les Touaregs dominèrent pendant plusieurs siècles le Sahara central. Ils s'étaient remarquablement adaptés à ce milieu très difficile et avaient construit une société originale, bien connectée avec l'extérieur.

A. DES BERBERES

Les Touaregs descendent de populations arrivées dans le Sahara humide vers le VIII^e millénaire av. J-C. L'appellation "Touareg" est d'origine arabe. Les intéressés se dénomment "kel tamasheq" - littéralement : "ceux qui parlent tamasheq", une variante de la langue berbère. Cette **langue** constitue la base de leur identité. Et ce d'autant plus que, sur l'ensemble de la zone de peuplement berbère, seuls ils ont préservé l'alphabet tifnagh, dérivé de l'écriture dont usèrent leurs ancêtres dans toute l'Afrique du Nord et au Sahara.

Hormis la langue, leurs référents identitaires communs principaux sont le port du voile par les hommes, le mode de vie nomade et l'usage d'armes blanches venues (puis copiées) de l'Occident médiéval. La sédentarisation et l'acquisition d'armes à feu réduisirent considérablement ces singularités.

Traditionnellement très hiérarchisée, la **société** touarègue était dominée par les guerriers et marquée par une grande fluidité. D'une part, les rivalités multiples et incessantes provoquaient une très forte instabilité au sein des tribus et entre celles-ci. D'autre part, il existait une relative mobilité interne parmi les hommes libres, car les statuts ne demeurent pas immuables. À quoi il faut ajouter des possibilités d'affranchissement pour les esclaves. Chaque homme avait des droits et des devoirs en fonction de son appartenance sociale - héritée de sa mère. Son parcours personnel pouvait modifier son statut. Les observateurs relevèrent une relative liberté des femmes, mais c'était par comparaison avec le statut réservé à ces dernières dans les sociétés voisines, notamment arabo-musulmanes du Moyen-Âge. Cela ne semble guère faire de la femme touarègue un être réellement libre.

La société touarègue est composée de **tribus** de rang inégal, regroupées en sept confédérations, dont trois sont présentes au Mali : les Kel Adrar ou Kel Adagh (dans la région administrative de Kidal), la branche Kel Ataram des Iwellemmeden (dans la région administrative de Gao) et les Kel Antessar ou Kel Ansar (dans la région administrative de Tombouctou). Les relations forgées au fil des siècles au sein de ces tribus, entre ces tribus et entre leurs confédérations, influencent encore aujourd'hui la population touarègue. Les alliances fluctuantes et les rivalités de pouvoir pèsent toujours plus ou moins sur les activités et les engagements individuels et collectifs.

B. DES SAHARIENS

Arrivés vers le VIII^e millénaire av. J-C, alors que le Sahara était humide, les ancêtres des Touaregs s'adaptèrent à la dégradation climatique. Depuis plusieurs siècles, ces êtres vivent dans un **milieu** très difficile, marqué par l'aridité et la limitation des ressources, qui ne supporte par conséquent que de faibles effectifs. Leur nombre est aujourd'hui estimé **entre 1 et 3 millions**, répartis sur **2 500 000 km²** : environ 50% au Niger, 35% au Mali, 10% au Burkina Faso, 3% en Algérie, 2% [en Libye](#).

Cette précarité impose la **mobilité**, qui fut atteinte et érigée en mode de vie - le nomadisme - grâce au chameau. Celui-ci leur permit de pratiquer l'élevage (au côté d'autres animaux considérés comme moins prestigieux, mais qui n'en sont pas moins très utiles, chèvres et ânes notamment), de se livrer au commerce et de mener longtemps avec succès la guerre, tant défensive que de prédation (rezzous).

La précarité impose aussi un partage très strict des **ressources** : chaque individu jouit d'un accès aux pâturages, à l'eau, au bois, au gibier et de droits d'usage du sol. La répartition s'établit en fonction du rang, mais du plus puissant au plus humble, chacun ne jouit que de l'usufruit, aucun ne possède ces ressources en propre.

Les richesses naturelles sont comptées et leur quantité demeure soumise aux aléas. Aussi les Touaregs avaient-ils complété leurs moyens d'existence en se faisant commerçants. Ils effectuaient des **échanges** dans chaque dimension spatiale : esclaves, dattes, sel, minerai de cuivre, bétail, peaux, artisanat (bois, cuir, métal) aux échelons local et intra-saharien ; esclaves, céréales, plumes d'autruche, or, étoffes indigo, produits manufacturés - notamment armes -, thé, sucre, soie, épices, parfums, encens, dans le cadre transsaharien. Cela passait par deux systèmes différents : celui du relais, les produits transitant de tribu en tribu ; celui du réseau, le même marchand (pas nécessairement un Touareg) traversant le territoire de chaque tribu dans le cadre d'accords et d'alliances (notamment matrimoniales) divers. Par leur participation aux traites négrières, ils s'inséraient dans le commerce triangulaire Europe-Afrique de l'Ouest-Amériques, réseau précoce de cette première mondialisation qui s'épanouit au XIXe siècle.

Ils restèrent à l'écart des révolutions agricole et industrielle, aussi la guerre demeura-t-elle pour eux une ressource essentielle. Les impératifs de sécurité et de prédation expliquent la forte **tradition guerrière** des Touaregs. Toutefois, les difficultés extrêmes liées au milieu naturel dans lequel ils évoluent les privèrent des bases démographiques et matérielles indispensables à la création d'un empire. En outre, du fait de leurs querelles intestines et de leur infériorité en matière d'armement, ils subirent une succession de défaites à partir de la conquête coloniale. Mais il subsiste un état d'esprit ne rechignant ni aux prises d'armes ni aux révoltes. En dépit de leurs qualités guerrières, les Touaregs se trouvèrent absents des armées "nationales" formées après l'indépendance, en 1960, par le Mali et le Niger. Cela explique les revendications d'intégration d'ex-rebelles dans ces armées lors des processus de paix depuis les années 1990.

C. DES MUSULMANS

Le Mali compte 94% de musulmans dans sa population. Mais cette communauté en religion ne joue aucun rôle fédérateur entre les différentes composantes du peuple malien. En particulier, elle ne constitue pas une base de rapprochement entre les habitants du sud et les Touaregs

Les **commerçants** figurèrent parmi les musulmans les plus précocement convertis dans la zone Sahara-Sahel. En effet, la foi partagée est sensée leur assurer, quel que soit le groupe auquel ils appartiennent, honnêteté en affaires, solidarité et protection. L'islamisation des Touaregs commença, au XIe siècle, par les marchands et se poursuivit lentement. Ils ne revendiquent pas le facteur religieux comme élément fondant leur identité. Toutefois, celui-ci joue un rôle important dans leur organisation sociale. Les religieux constituent un groupe de spécialistes, formant une catégorie à part, respectée par tous et protégée par les nobles guerriers. Mais ce sont des non-combattants. Donc, bien qu'ils fassent partie des hommes libres, tout "descendants du Prophète" qu'ils se prétendent, ils n'en sont pas moins tributaires des nobles.

Tous rattachés à la branche **sunnite** - comme les autres Maliens -, les Touaregs en embrassent les nombreuses **nuances**. Le soufisme exerce une forte influence à travers les confréries Tidjanyia et Kadryia. Ces dernières, avec leur culte des saints et leur enseignement de sagesse, inclinent leurs adeptes à la modération. Mais les autres courants peuvent provoquer des réactions plus vives. Dans certaines circonstances, la tiédeur des malékites n'exclut ni le fanatisme, ni le recours à la violence. Cela s'avère plus marqué avec les wahhabites (présents, à travers la Sanoussiya, dès le XIXe siècle), en particulier la minorité salafiste djihadiste. La répartition des Touaregs entre ces différentes perceptions de l'islam n'est pas connue avec précision. Néanmoins, celles-ci semblent présentes au sein de chaque tribu, voire de chaque famille. La tradition, l'histoire, les parcours individuels contribuent à cette diversité. D'ailleurs, l'islam s'avère, depuis un millénaire, tout autant un outil permettant de transcender les oppositions et les compétitions internes à la société touarègue, qu'un instrument pouvant les attiser.

D. DES CO-HABITANTS

Les Touaregs n'occupent pas seuls le territoire du Sahara central. Ils y cohabitent plus ou moins pacifiquement avec d'autres populations ayant parfois un passé aussi prestigieux que le leur. Cela interfère gravement avec leurs prétentions à l'indépendance ou à l'autonomie.

Au Mali, ils comptent pour environ 10% de la population. Installés dans le nord du pays, ils y côtoient plusieurs groupes. Les **Maures** (3% de la population) se rattachent au même rameau que les Touaregs, à l'origine, mais ils s'arabisèrent. Toutefois, ils ne se confondent pas avec les **Arabes** au sens strict (1,5% de la population), descendants proclamés des conquérants venus par le Nord. Des populations issues de brassages complexes remontent aux fondateurs de deux empires : les **Songhaï** (empire aux XVe-XVIe siècles) représentent environ 10% de la population et les **Peul** (empire au XIXe siècle) 14%.

II. SOUMISSION ET DÉSTRUCTURATION

Avec le processus de mondialisation, les Touaregs assistèrent à la ruine de leur système économique, social et politique traditionnel. Plusieurs bouleversements se conjuguèrent pour provoquer ce déclin. Avec l'affirmation de la domination européenne et l'essor du transport maritime, la place du commerce caravanier transsaharien diminua considérablement. La restriction continue de la liberté de déplacement, la rupture des liens de dépendance et la dégradation du milieu naturel compromirent irrémédiablement les ressources et le mode de vie touaregs. L'éloignement des centres de décision, l'insuffisance des infrastructures, l'absence dans les circuits économiques réorganisés, l'exclusion de l'exercice du pouvoir et le désintérêt de l'État malien entretenirent la marginalisation.

A. LA DOMINATION COLONIALE FRANÇAISE

Le développement par les Européens du **commerce maritime** au long cours dès le XVIe siècle sapait lentement une base essentielle de la prospérité, donc de la puissance des Touaregs. L'invasion marocaine, à la même époque, provoqua parmi eux des désordres politiques et économiques. L'interdiction du **commerce négrier** par le traité de Vienne en 1815, si elle n'aboutit pas à sa disparition instantanée, le rendit plus difficile et le déplaça vers le sud de l'équateur, ce qui pénalisa l'économie touarègue. Celle-ci subit également le choc du transfert en Afrique de certaines activités productives au fur et à mesure du recul de l'esclavage aux Amériques : la rente négrière disparaissait, les échanges de produits traditionnels (or, peaux, gomme arabique, par exemple)

stagnaient et, déjà marginalisé par la révolution des transports, l'espace touareg était impropre aux cultures de **plantation**, notamment oléicoles, qui connurent alors un grand essor en Afrique de l'Ouest. Bref, les Touaregs perdaient pied dans la division internationale des activités. Après que la diffusion de la quinine eût commencé de briser l'obstacle sanitaire qui faisait de l'Afrique le "tombeau de l'homme blanc", et alors que la grande crise économique apparue en 1873 perdurait dans les pays industrialisés, la conférence de Berlin (15 novembre 1884 – 26 février 1885), mit en forme la **colonisation** de ce continent. À la suite de la prise de contrôle des régions côtières, le mouvement s'accéléra dans la zone saharo-sahélienne, avec la soumission imposée par les armes françaises entre 1894 et 1904. Les voies du commerce transsaharien achevèrent de se décaler vers l'est, qui préserva son indépendance le plus longtemps et qui capta la majeure partie des flux, au détriment du centre et de l'ouest. Le coup de grâce vint de l'achèvement des voies ferrées Kayes-Bamako (1904) et Lagos-Kano (1912), qui court-circuitèrent le commerce transsaharien dans la boucle du fleuve Niger et le pays haoussa.

Dès 1908, l'administration coloniale définit sa "politique touarègue". En priorité, il s'agissait de **contrôler** la population : soumission des tribus, recensement, quadrillage militaire, contrôle des armes, imposition de l'arrêt des rezzous, suppression de la traite esclavagiste, abolition du système tributaire, obligation de fourniture de guides et d'animaux, contrôle des déplacements, fixation des prix du bétail, ingérence dans l'organisation politique traditionnelle (dislocation des fédérations, intervention dans la désignation des chefs, notamment). Après l'écrasement de la brève mais violente révolte de 1916-1917, la paix régna jusqu'à la décolonisation. Le renforcement du contrôle des populations et l'organisation d'unités méharistes, très mobiles et très efficaces, assurèrent la quiétude dans cette zone. À l'heure des décolonisations, alors que les combattants d'origine arabe devenaient de moins en moins fiables, la France recruta des supplétifs parmi les Touaregs. Ils firent preuve d'une loyauté constante et assurèrent un blocage efficace de la wilaya 7 organisée par le FLN. À partir de Tessalit, Kidal et Gao, celui-ci entendait contourner - par l'Adrar des Ifoghas, le Hoggar et l'oasis de Tindouf - les barrages établis par les Français le long des frontières marocaine et tunisienne.

Avant la découverte des hydrocarbures, à la fin des années 1950, le Sahara central ne présentait pas d'autre intérêt que sa **position stratégique** à la charnière des trois composantes de l'empire colonial africain de [la France](#) (Afrique du Nord, Afrique-Occidentale française et Afrique-Équatoriale française). Aussi, en dépit de la soumission et de la fidélité des tribus, l'**investissement** colonial (infrastructures, santé, éducation, notamment) en zone touarègue fut **très limité**, ce qui n'améliora guère la vie quotidienne des populations nomades. En revanche, la disparition des grands mouvements de migration qui avaient lieu en cas de fortes sécheresses provoqua la perte du savoir-faire ancestral d'adaptation et de réaction aux aléas météorologiques. Cela aggrava les conséquences des dysfonctionnements climatiques majeurs intervenus depuis l'indépendance. Ajoutons que les nomades demeurèrent loyalistes car ils craignaient de perdre le peu de liberté de déplacement qu'il leur restait. En outre, les chefs traditionnels, déjà déstabilisés par l'introduction du suffrage universel à partir de 1945 (qui desserra ce qui subsistait des liens de dépendance), redoutaient la subversion sociale contenue dans le programme socialisant du FLN. À quelques très rares exceptions, les **chefs** touaregs **refusèrent** constamment la **scolarisation** de leurs enfants. Ils demeuraient attachés au mode oral de transmission de la somme considérable de connaissances qu'ils avaient acquises (chez les nobles touaregs, la culture est une qualité tout aussi importante que le courage). De plus, ils craignaient une déculturation massive et, à terme, la perte totale de leur identité. Cela s'avéra une très lourde erreur, tant vis-à-vis du colonisateur que vis-à-vis des autres composantes de la population des colonies. En effet, de ce rejet date le déficit chronique des Touaregs en personnels qualifiés, en intellectuels et en cadres politiques compétents.

Pas ou peu au fait des rouages de la démocratie occidentale contemporaine, les chefs touaregs ne semblent guère avoir perçu clairement les enjeux de la **décolonisation**. Par conséquent, lorsqu'en

1958 ils comprirent que la France allait partir, ils raisonnèrent dans la logique politique tribale qui était la leur. Ils s'étaient soumis au pouvoir du plus fort et, à ce titre, avaient acquitté tribut. En retour, suivant leur conception des règles du jeu politique, ils attendaient aide et protection du vainqueur. À l'aube des indépendances africaines, cela prit la forme d'une demande à la métropole de leur confier un État en propre. Or, cette requête ne fut pas honorée, car elle obérait les bonnes relations voulues par Paris avec les États en voie d'émancipation.

B. LA MARGINALISATION DANS L'ÉTAT MALIEN

Le 22 septembre 1960, Modibo Keita proclama l'**indépendance** du Mali, sous la direction des Bambara, descendants des fondateurs du prestigieux empire dont ils reprenaient le nom. Faute de disposer des moyens de résister, la majorité des chefs touaregs se soumirent, tandis que quelques-uns prenaient le chemin de l'exil. Accusés d'avoir été des partisans de la colonisation, sous-scolarisés (par leur faute, nous l'avons vu), ils se trouvèrent **exclus** des réseaux de pouvoir, tant politique qu'économique, ce qui pérennisa leur marginalisation.

Le Mali conserva pour l'essentiel le système d'administration des populations du Nord mis en place par la France. Le seul changement perceptible consista en la substitution d'administrateurs et de militaires Bambara aux Français. Les Touaregs ressentirent cela comme une **seconde colonisation**. La politique socialisante de développement accorda la priorité à l'agriculture (source principale de richesse des sédentaires du Sud, désormais au pouvoir), au détriment de l'élevage (alors que les Touaregs excellent dans cette activité). La législation (regroupement obligatoire en coopératives, monopole étatique sur le commerce extérieur, par exemple) et la fiscalité s'avèrent défavorables aux Touaregs. Les décideurs à Bamako, ainsi que leurs conseillers, ignoraient (et ignorent encore souvent) les réalités socio-économiques du Nord. Le manque d'infrastructures et la quasi absence des Touaregs dans les activités de transport par camions généra un mécanisme d'échange inégal interne, qui entretint un sous-développement plus marqué au Nord. En outre, les autorités maliennes mirent en œuvre sans ménagement un vaste programme de sédentarisation. La volonté de mieux contrôler les populations se doublait de la conviction - héritée de la période coloniale et partagée par les grandes institutions internationales - que l'abandon du nomadisme était une condition du progrès.

Cela sembla confirmé par les **sécheresses** qui affectèrent très gravement [le Sahel](#) en 1973-1974, puis en 1984-1986, et achevèrent de briser le système de production pastorale. Les populations nomades, perdant une grande part de leurs troupeaux, ne purent survivre et durent se déplacer. Leur arrivée sur les bords du fleuve Niger provoqua de fortes tensions avec les paysans sédentaires riverains. Nombreux furent ceux qui, au terme d'éprouvantes pérégrinations, échouèrent dans les villes ou à l'étranger et entamèrent la descente aux enfers de la clochardisation. Le détournement d'une partie de l'aide internationale par le pouvoir bambara de Bamako aggrava leur situation et entretint leur ressentiment.

Depuis les années 1990, les pays de la zone Sahara-Sahel ont renforcé leurs relations économiques avec les pays pétroliers du **Proche-Orient**, ce qui limita les échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, donc l'intégration économique de l'espace touareg aux flux de richesse licite.

Des évolutions institutionnelles auraient pu leur donner voix au chapitre dans la vie politique du Mali. La Constitution de la IIe République, adoptée en 1974, conféra une représentation politique aux "fractions". Les perspectives de participation à la vie politique s'élargirent encore en 1993 avec la loi sur la décentralisation. Mais ces opportunités, pour limitées qu'elles étaient, furent mal ou pas utilisées, notamment faute d'alphabétisation. La participation électorale est très faible et les élus sont souvent des notables traditionnels ralliés.

Exode et/ou **exil** renforçèrent la marginalisation des Touaregs. Coupé de son espace territorial, économique, social et culturel, l'individu connut une mutation importante : la dimension lignagère et spatiale de son identité s'estompa et fit place à une perception ethnique. L'appartenance à l'ensemble touareg prit le pas sur l'attache tribale. C'est du moins ce que semblent révéler les révoltes survenues depuis les années 1990.

III. LES STRATÉGIES DE SURVIE

Habitué par un milieu naturel hostile à déployer des trésors d'ingéniosité et de mobilité pour continuer à vivre, les Touaregs ont conservé, pour le meilleur et pour le pire, ces qualités jusqu'à nos jours. Ils le firent sous la pression des contraintes imposées par l'histoire, depuis la conquête française.

A. LES REVOLTES

Toutes les bases de la société touarègue furent mises à mal par la colonisation française, ce qui explique les troubles qui culminèrent avec la rébellion qui éclata en **1916** sous la direction de **Kaocen ag Kedda**, un Touareg de l'Air lié à la puissante confrérie Sanoussiya. Malgré les incontestables qualités de fédérateur et de stratège de la guerre moderne de son chef, la fragmentation politique, les stratégies contradictoires des confréries influentes et l'infériorité en effectifs comme en armement eurent raison, au début de 1917, de ce sursaut d'une société moribonde. Après la Première Guerre mondiale, il régna au Sahara central un calme permanent.

La situation se dégrada rapidement après la création de l'actuel État malien. En **1963-1964**, des Kel Adagh et des Kel Ansar prirent les armes contre les méthodes d'administration mises en œuvre par les fonctionnaires et les militaires envoyés du sud par Bamako. Il s'agissait d'un soubresaut déclenché par la frustration d'être mis sans ménagement à l'écart et de se voir imposer, sans aucune concertation, une politique contraire à leur culture et à leurs intérêts. Brutalement réprimé, le mouvement cessa. Le massacre d'une grande partie de leurs troupeaux durant les opérations de "pacification" et les sécheresses de 1973-1974, puis de 1984-1986, achevèrent de démanteler leur société. Une partie des plus jeunes, dans l'exil et sous l'influence des menées (dans les années 1980) du dictateur libyen, le "colonel" **Kadhafi**, organisèrent une nouvelle lutte armée. Entre **1990** et **1995** ils menèrent une guérilla motorisée, très mobile, imitant les rezzous. Défendant l'identité touarègue, ils ne formulèrent pas une revendication nationaliste, ne demandèrent pas un État au Sahara central. Ils exprimèrent, tant au Mali qu'au Niger, épicyntres de ce mouvement, leur volonté d'**intégration** aux États dans lesquels eux et leurs familles vivaient. Faute d'une réponse satisfaisante, ils entretinrent une **insécurité endémique** (en particulier sous la houlette du charismatique Ibrahim Bahanga). Des troubles plus graves survinrent entre 2006 et 2009, sans que Bamako ne pût et/ou ne voulût apporter les réponses de fond qui auraient convenu.

La création du Mouvement national de libération de l'Azawad-**MNLA**, à l'automne 2011, se situe dans la continuité de cette insatisfaction, de ces protestations et du caractère marginal de ces organisations. Après une campagne-éclair remportée grâce à la conjonction de l'affaiblissement de l'État malien (notamment la décomposition de son outil militaire), de l'afflux de combattants revenus de Libye avec du matériel plus puissant qu'autrefois et de l'appoint déterminant des groupes salafistes djihadistes, le MNLA proclama unilatéralement l'**indépendance** de l'**Azawad** le **6 avril 2012**. Mais, divisé, trop peu représentatif, ignoré par la communauté internationale et démuné, il perdit, deux mois plus tard, au profit des salafistes djihadistes, le contrôle du territoire conquis.

B. L'EMIGRATION

Dès 1964, après l'échec de la révolte de 1963, une partie des Kel Adagh s'exila en Algérie (Tamanrasset). Plusieurs vagues grossirent les rangs de la diaspora touarègue durant les sécheresses au Sahel de 1973-1974 et 1984-1986. Ainsi naquit le phénomène "ishumar". Terme qui désigne une génération de "kel tamasheq", généralement célibataires (16-35 ans), qui quittèrent leur famille et leur pays de naissance pour aller chercher du travail et/ou fuir la répression. La plupart se dirigèrent vers les deux pays où il existait une communauté touarègue réputée mieux traitée (par exemple, le 15 octobre 1980, dans un discours prononcé à Oubari, le "colonel" Kadhafi exhorta les Touaregs à venir en Libye, "leur patrie d'origine") et où, surtout, il y avait des emplois - peu ou pas qualifiés - grâce à la rente pétrolière : l'Algérie et la **Libye**. Ainsi, des jeunes Touaregs se retrouvèrent parmi les soutiers de la mondialisation. Délaissant leur origine tribale, se détournant des cadres politiques traditionnels impuissants ou corrompus, les "ishumar" se rassemblèrent autour de leur appartenance ethnique commune, de leurs problèmes partagés et d'un itinéraire de vie semblable. Ils développèrent alors une conscience politique qui les conduisit à formuler des revendications d'intégration et à s'organiser pour défendre celles-ci, tant sur le terrain politique que les armes à la main.

À partir de 1986, en partie suite aux aléas de l'économie mondiale, la nécessité de lutter se renforça. L'Algérie, alors frappée par la rétraction de la rente pétro-gazière, expulsa vers leur pays d'origine les réfugiés touaregs venus du Mali. La situation de ceux qui se trouvaient en Libye se dégrada, car ils perdaient leurs emplois du fait, également, de la chute des cours du pétrole. Forts de leur réputation guerrière, certains **s'enrôlèrent** dans l'armée de Kadhafi, servant ses sinieux desseins africains et proche-orientaux. Les observateurs affirment que les jeunes Touaregs ne furent pas dupes de cette manipulation. Ils auraient agi en toute connaissance de cause et dans le but de se procurer des armes ainsi que d'acquérir une formation militaire pour, le moment venu, abandonner le dictateur libyen et mener leur propre combat.

C. LE TOURISME

Pour une poignée de Touaregs, la planche de salut sembla se trouver dans le tourisme, une des manifestations les plus visibles de la mondialisation contemporaine. Apparues dans les années 1970, médiatisées par des auteurs talentueux, les **méharées** attiraient un public occidental disposant de revenus élevés et prêt à payer des sommes substantielles pour découvrir le désert "authentique" et le mode de vie traditionnel de ses habitants. Plus controversé et répondant à une autre forme d'appel du désert, le **rallye Paris-Dakar** procura quelque argent entre 1979 et 2008. Là résidait une part de la forte croissance économique enregistrée par le Mali dans les années 1990.

Mais cela ne pouvait constituer qu'une source marginale de revenus, eu égard aux conditions difficiles de vie dans le milieu désertique et à l'absence d'infrastructures, fussent-elles spartiates. Ce type de loisir, exigeant une excellente condition physique, ne pouvait pas convenir à un nombre élevé de vacanciers. Dont le milieu naturel fragile n'aurait, d'ailleurs, pas pu supporter les nuisances. En outre, durement étrillé par l'armée en Algérie, le Groupe **salafiste** pour la propagande et le combat, devenu Al Qaida dans les pays du Maghreb islamique en 2007, s'implanta à partir de 2003 dans le Sahara central. Ses katibas visèrent les activités touristiques, tout à la fois pour tarir une source importante de devises pour les États qu'il entendait déstabiliser afin d'en prendre le contrôle, pour ternir la réputation de ces États et pour exploiter l'amplification médiatique de son combat que ses forfaits suscitaient.

D. LES ACTIVITES ILLICITES

Lieu de passage difficile mais connectant des espaces locaux, régionaux et transnationaux, le Sahara central s'affirma comme particulièrement propice à toutes sortes de **trafics** auxquels, pour assurer leur subsistance, certains de ses habitants se livrèrent (comme la traite négrière dont, en dépit de son interdiction en 1815, Tripoli demeura un centre très actif, approvisionné par les pistes transsahariennes) et se livrent toujours. Une partie de la population touarègue, directement ou indirectement, est en affaire avec divers [réseaux mafieux et se trouve en connivence avec des organisations terroristes djihadistes](#). Le trafic s'impose comme la continuation du commerce caravanier sous d'autres formes et avec d'autres "produits" (véhicules, cigarettes, médicaments, armes - notamment légères -, drogue, émigrants clandestins). Dans la mesure où seuls les Touaregs connaissent les pistes, ceux-ci s'imposent comme des intermédiaires obligés.

Là réside, étrangement, la forme la plus aboutie de l'intégration contemporaine des Touaregs à la mondialisation. Le Sahara central est devenu une immense "**zone grise**" pérennisée par une véritable "**chaîne d'intérêts**". Les réseaux mafieux et terroristes s'insèrent dans les relations d'affaires très anciennes, souvent assorties de liens familiaux, qui unissent les commerçants (de toute envergure) d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest avec les tribus nomades. Les frontières contemporaines, plus contrôlables qu'on ne le dit souvent - ne serait-ce que par l'obligation de transit par certains lieux (passage, points d'eau, par exemple) - entravent les échanges, mais elles créent aussi des opportunités infinies d'enrichissement pour toute une série d'acteurs. Outre ceux mentionnés précédemment, les réseaux qu'ils connectent intègrent ceux formés avec des complices sis au sein des appareils d'État et des structures de pouvoir, la plupart du temps du bas de l'échelle jusqu'au plus haut niveau. Les personnages et/ou les groupes les plus importants disposent de relais [en Amérique \(Sud et Nord\)](#), en [Europe](#), au Proche-Orient et/ou en [Extrême-Orient](#). On le voit, le maillage des intérêts et des complicités est littéralement "global". Il prospère localement sur la défaillance des États, dont il constitue une face paradoxalement "positive" pour une partie des Touaregs. C'est de l'incompétence, de la corruption et de l'absence de l'État, ainsi que de la marginalisation et de l'insécurité dans lesquelles le pouvoir légal tient le nord du Mali, que résulte l'épanouissement des activités certes illicites, mais qui assurent la survie et parfois la fortune d'une partie des Touaregs. Ajoutons que, comme dans toute "zone grise", la majorité de la population du Sahara-Sahel subit ces agissements délictueux bien plus qu'elle ne les cautionne. L'indigence, le poids des solidarités traditionnelles et l'absence de protection par un État de droit ne laissent guère d'autre possibilité. Tout cela ressemble à ce que l'on observe dans une autre "zone grise" africaine : la région soumise aux exactions des pirates somaliens.

La conséquence la plus déstabilisatrice de cette criminalisation économique est son évolution en **criminalisation politique**. Ce qu'illustre le phénomène salafiste djihadiste. En 2003, ses sectateurs exploitèrent les dissensions inter-touarègues et la déliquescence du pouvoir à Bamako pour s'enraciner au Nord Mali. Avec l'argent provenant de la drogue et des rançons d'otages occidentaux, ils recrutèrent des complices et des combattants chez les Touaregs. Dans un autre registre, la création, en 2007, de l'Alliance Touareg Mali-Niger semblait avant tout liée à la volonté d'obtenir la démilitarisation de la zone frontalière de Tin Zawaten, un des hauts lieux de passage des trafics entre l'Afrique de l'Ouest et l'Algérie. La revendication politique paraît avoir été instrumentalisée pour la défense d'intérêts mafieux, même si une partie des combattants croyaient sincèrement lutter pour un objectif avouable. Autre résultat inquiétant, la montée de la **violence interne** pour la maîtrise des territoires, car le contrôle d'itinéraires et/ou de lieux de stockage génère des revenus de plus en plus considérables. Cela exacerbe les affrontements entre clans et autres sous-groupes, le plus souvent sous couvert de réaffirmation des "droits ancestraux". Il a même été observé des répercussions sur les **compétitions électorales** : financements douteux, utilisation "non-conventionnelle" de relations privilégiées avec les autorités à Bamako. Tout cela entretient la fragmentation économique, sociale et politique, ce qui bloque l'apparition d'une conscience politique, notamment celle d'un destin commun qui susciterait l'émergence d'une nation touarègue ou le ralliement à la nation malienne.

SOLUTION IMPROBABLE ?

La question touarègue résulte d'une marginalisation dans le cadre de la mondialisation. Or, la marginalisation de certains espaces constitue l'une des caractéristiques de la mondialisation et l'Afrique de l'Ouest demeure une "périphérie". De plus, cette exclusion profite, à des degrés divers, à de nombreux acteurs qui n'ont par conséquent aucun intérêt au changement. Pourquoi laisseraient-ils démanteler un "système" aussi rentable, dont les incidences négatives affectent, par surcroît, des pays éloignés, qui leur sont totalement indifférents, voire auxquels ils reprochent leur égoïsme ou leur malfaisance ?

Seule l'émergence économique du continent africain serait susceptible de modifier cette situation. Intégré à l'un et/ou l'autre des "centres" de la mondialisation (Europe, Amérique du Nord, plutôt qu'Asie, a priori), voire devenant lui-même l'un de ces "centres" (ses ressources naturelles et démographiques le lui permettraient, du moins en théorie), il circonscrirait ou éliminerait cette "zone grise" Sahara-Sahel.

Donc, hormis le fait que le contexte politico-militaro-criminel intérieur ne s'y prête guère, le traitement de la question touarègue dans le cadre du seul Mali semble inadapté. La "Stratégie pour le Sahel", adoptée par l'Union européenne le 29 septembre 2011, va donc dans le bon sens, puisqu'elle lie sécurité, développement et gouvernance, aux échelons local, national et régional. Mais l'indifférence de nombre d'États européens pour ce problème, illustrée par leur faible implication dans le financement des programmes en faveur du Sahel, comme dans le soutien à l'opération *Serval* ou l'assistance à la reconstruction de l'armée malienne (EUFOR Mali, démarrée à Koulikoro le 2 avril 2013), n'incite guère à l'optimisme et, hélas, ne plaide guère en faveur de leur intelligence politique. Pour espérer effacer le gris de la zone Sahara-Sahel, actuellement partie prenante à la face obscure de la mondialisation, il paraît pourtant nécessaire d'intégrer pleinement [l'Afrique](#) de l'Ouest aux réseaux licites, afin de favoriser son développement économique et d'assurer son émergence sur la face claire de la mondialisation.

Copyright Mai 2013-Gourdin/Diploweb.com

Plus

. Lire l'article de [Patrice Gourdin, "Géopolitique du Mali : un Etat failli ?"](#)

Bibliographie

- . AL-KONI Ibrahim, *Les Mages*, Paris, 2005 [1e édition, en arabe : 1990], Phébus, 615 p.
- . BERNUS Edmond et DUROU Jean-Marc (sous la direction de), *Touaregs. Un peuple du désert*, Paris, 1996, Laffont, 331 p.
- . BISSON Jean, *Mythes et réalités d'un désert convoité : le Sahara*, Paris, 2003, L'Harmattan, 479 p.
- . BOILLEY Pierre, *Les Touaregs Kel Adagh*, Paris, 2012, Karthala, 644 p.
- . BOURGEOT André (sous la direction de), *Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie*, Paris, 1999, Karthala, 491 p.

- . BOURGEOT André, *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistances*, Paris, 1995, Karthala, 544 p.
- . FINBERT Elian J., *La vie du chameau, le vaisseau du désert*, Paris, 1947 [1e édition : 1938], Fayard, 254 p.
- . FREMEAUX Jacques, *Le Sahara et la France*, Paris, 2010, SOTECA, 316 p.
- . GARDELLE Linda, *Pasteurs touaregs dans le Sahara malien. Des sociétés nomades et des États*, Paris, 2010, Buchet-Chastel, 214 p.
- . « Géopolitique du Sahara », *Hérodote*, n° 142, 2011
- . MINASSIAN Gaïdz, *Zones grises. Quand les États perdent le contrôle*, Paris, 2011, Autrement, 202 p.
- . MOREL Alain, *Milieus et paysages du Sahara*, Paris, 2008, Ibis Press, 255 p.
- . NANTET Bernard, *Histoire du Sahara et des Sahariens. Des origines à la fin des grands empires africains*, Paris, 2008, Ibis Press, 249 p.
- . ROGNON Pierre, *Biographie d'un désert*, Paris, 1989, Plon, 347 p.
- . SAINT GIRONS Anne, *Les rébellions touarègues*, Paris, 2008, Ibis Press, 186 p.

Copyright Mai 2013-Gourdin/Diploweb.com